

Modalités pour randonnées en quad

DEPART des randonnées
PARC DE L'AVENTURE Montalivet
Lède de Montalivet
33930 Montalivet

Présentez vous :

30 minutes avant le départ de votre randonnée

En cas de non présence de votre part 15 mn avant le départ de la randonnée, votre réservation sera annulée, aucun remboursement ne sera possible.

Munis **impérativement** de :

1 : le contrat de location (1 contrat par quad) rempli et signé par les participants.

2 : Votre permis de conduire (B)

3 : Une carte d'identité ou passeport

4 : Un chèque de caution **préétabli de 1000 €** par quad à l'ordre de Médoc Aventure Organisation

En cas de non présentation de l'un de ces documents votre réservation sera annulée, aucun remboursement ne sera possible.

Modalités de réservation, à faire dans

les 24 H suivant votre pré réservation par téléphone ou par mail
Votre dossier doit nous parvenir 3 jours maximum après votre 1er contact.

1/ préparer une enveloppe à adresser à :

Parc de l'Aventure Montalivet
Lède de Montalivet
33930 Vendays Montalivet

2/ mettre votre règlement dans l'enveloppe

soit cheque bancaire, à l'ordre du Parc de l'aventure.

soit votre bon cadeau , **nous devons recevoir le bon cadeau ORIGINAL et ENTIER** .
ci-dessous les principales marques partenaires



3/ vous rendre sur le site :

www.randonnee-quad-gironde.com

télécharger , imprimer et remplir le document :



TELECHARGER LES MODALITES DE RESERVATION

4/ Mettre votre formulaire dûment rempli dans l'enveloppe.

5/ mettre vos nom et adresse au dos de l'enveloppe.

6/ poster le courrier en tarif simple (*pas de plis en RECOMMANDÉ*)

A réception de votre dossier complet votre réservation sera validée.